



OIDEL

**POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION
ET À LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT**



**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2024**

TABLE DES MATIÈRES



-À PROPOS D'OIDEL.....	1
-INTRODUCTION.....	2
1. PLAIDOYER.....	3-14
1.1. Nations Unies	
1.1.1. Conseil des droits de l'homme	
1.1.2. Organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme	
1.1.3. UNESCO	
1.2. Union européenne	
1.2.1. Parlement européen	
1.2.2. Autres	
1.3. Conseil de l'Europe	
1.4. Présentations de Freedom of Education Index 2023	
1.5. Autres événements	
2. FORMATIONS.....	15-17
3. PUBLICATIONS.....	18-20
3.1. Publications d'OIDEL	
3.2. Autres publications	
3.3. Contenu sur les plateformes numériques	
-ÉQUIPE D'OIDEL 2024.....	21
-REMERCIEMENTS.....	22

À PROPOS D'OIDEL



Ce rapport d'activités vise à vous donner un aperçu du travail réalisé par OI DEL en 2024. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il rend compte de nos principales réalisations dans la promotion de la pleine mise en œuvre du droit à l'éducation.

Depuis maintenant 40 ans, OI DEL œuvre pour la promotion de l'éducation en tant que droit humain fondamental. OI DEL cherche à atteindre cet objectif par sa participation aux discussions sur cette question auprès des organisations internationales, par le développement de la recherche, ainsi que par l'organisation de diverses activités de formation.

OI DEL est une organisation non gouvernementale spécialisée dans le droit à l'éducation et la liberté de l'enseignement, disposant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que du Conseil de l'Europe.



*Statut consultatif auprès du
Conseil économique et
social des Nations Unies
(ECOSOC)*



*Statut consultatif auprès de
l'Organisation des Nations
Unies pour l'éducation, la
science et la culture
(UNESCO)*



*Statut consultatif auprès du
Conseil de l'Europe*



INTRODUCTION

Chers amis et collaborateurs,

OIDEL est une organisation non gouvernementale spécialisée dans le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement, disposant du statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

Notre objectif est la pleine reconnaissance des droits et des libertés en matière d'éducation dans tous les pays, en garantissant la participation de la société civile et des parents dans le domaine éducatif.

Ces dernières années, notre activité s'est maintenue à un rythme constant, tandis que les défis auxquels nous sommes confrontés ne cessent de croître. La préparation de ce rapport annuel d'activités nous offre une occasion précieuse de faire une pause et de réfléchir au chemin parcouru, alors que nous poursuivons notre mission à l'aube du 40^e anniversaire d'OIDEL.

Parmi les nombreuses réalisations de 2024, nous souhaitons en souligner deux en particulier :

Tout d'abord, cette année a été marquée par la publication de la cinquième édition de Freedom of Education Index. Ce rapport a contribué à mettre en lumière cette liberté fragile dans des forums tels que l'IBE-UNESCO et le Congrès des députés espagnol, entre autres mentionnés dans ce document.

Ensuite, nous avons la joie de célébrer le succès de l'organisation de la 2nd Summer University: "Human Rights and Education", organisée en collaboration avec le Human Rights Clinic of the Notre Dame University Law School et le département ERDIE de l'Université de Genève.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un aperçu détaillé de nos activités, y compris notre travail dans les forums internationaux, nos publications et nos programmes de formation.

Merci à toutes et à tous de nous accompagner dans ce chemin que nous parcourons ensemble.

IGNASI GRAU
Directeur d'OIDEL



PLAIDOYER

1. PLAIDOYER.....	4-10
1.1. Nations Unies	
1.1.1. Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.1. 55 ^e session du Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.2. 56 ^e session du Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.3. 57 ^e session du Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.4. Examen périodique universel (EPU) de la Norvège	
1.1.1.5. Visite de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation aux États-Unis	
1.1.2. Organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme	
1.1.2.1. Forum social	
1.1.2.2. Forum sur les questions relatives aux minorités.	
1.1.3. UNESCO	
1.1.3.1. UNESCO World Conference on Culture and Arts Education	
1.1.3.2. 4th Geneva Dialogue on human rights in relation to the right to education	
1.1.3.3. 1st UNESCO Forum on Private Supplementary Tutoring	
1.2. Union européenne.....	10-11
1.2.1. Parlement européen	
1.2.1.1 Seminar at the European Parliament: “Educational Pluralism: A pillar for freedom in education”	
1.2.2.“New Direction” Academy	
1.3. Conseil de l'Europe.....	11
1.3.1. Symposium on “Education, Citizenship, Subsidiarity” organisé par UMAEC	
1.4. Présentations du Freedom of Education Index 2023.....	12-13
1.5. Autres événements.....	14
1.5.1. Participation au GHEX Forum in Manchester	
1.5.2. Participation à la 103rd Annual General Assembly of the European Committee for Catholic Education (CEEC)	

PLAIDOYER



1. PLAIDOYER

1.1. Nations Unies

1.1.1. Conseil des droits de l'homme

Le Conseil des droits de l'homme (CDH) est le principal organe intergouvernemental des Nations Unies chargé des questions relatives aux droits de l'homme. Il se réunit régulièrement trois fois par an au Palais des Nations à Genève.

En ce qui concerne le droit à l'éducation, le Conseil des droits de l'homme débat de rapports thématiques (tels que le droit à l'éducation, les droits culturels et l'éducation aux droits de l'homme), de rapports par pays, et adopte des résolutions d'une importance politique majeure.

1.1.1.1. 55^e session du Conseil des droits de l'homme

Genève (Suisse), mars-avril 2024

La 55^e session du Conseil des droits de l'homme a débuté par un débat de haut niveau réunissant des personnalités telles qu'António Guterres, Secrétaire général de l'ONU ; Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ; et Santiago Peña Palacios, Président du Paraguay, qui est intervenu par message vidéo.

Guterres a souligné le lien entre la paix et les droits de l'homme, en mettant en avant l'importance du droit à l'éducation, notamment en ce qui concerne l'accès pour les femmes et les filles.

Dans ce contexte, OIDEL a contribué aux discussions liées à l'éducation et aux droits des groupes minoritaires par une déclaration orale centrée sur le renforcement du droit à une éducation inclusive et équitable. OIDEL a également suivi de près les débats sur les droits de l'enfant, en insistant sur l'importance de garantir le droit des parents à choisir l'éducation conforme à leurs convictions.

-Déclaration orale lors du débat général au titre du point 3 de la 55^e session : Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Josyane Zingg, Advocacy and Training Officer chez OIDEL, est intervenue pour souligner l'importance du pluralisme éducatif. Bien que notre société pluraliste forme une seule famille humaine, chaque culture possède sa propre histoire et suit des chemins différents dans la recherche de la vérité, de la beauté et du bien.

C'est pourquoi un système éducatif uniforme, dans lequel chacun reçoit la même éducation sans tenir compte des différences culturelles et sociales, ne suffit pas à garantir un véritable pluralisme éducatif respectueux de l'identité et des valeurs propres à chaque culture.



Josyane Zingg
Advocacy and Training Officer d'OIDEL



António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, lors de la 55^e session du Conseil des droits de l'homme



Elle a également fait référence à une publication récente élaborée par OIDEI en collaboration avec le CEU–CEFAS, intitulée "Freedom of Education Index: Correlations with Selected Indicators 2018". Cette étude conclut que l'implication et la confiance accordées aux familles et aux communautés dans la construction de systèmes éducatifs libres et pluralistes ont un impact positif tant sur la performance académique que sur l'équité sociale. OIDEI a appelé la communauté internationale à reconnaître et à faire confiance aux parents en tant qu'acteurs clés dans la construction des systèmes éducatifs nationaux.

-Autres événements parallèles et résolutions de la 55^e session.

OIDEI a suivi et contribué à plusieurs résolutions, notamment celle sur les droits des minorités et celle sur les droits de l'enfant. Nous avons aussi soutenu la déclaration orale d'une autre ONG concernant le droit au développement.

1.1.1.2. 56^e session du Conseil des droits de l'homme

Palais des Nations, Genève (Suisse), 18 juin-12 juillet 2024



Parmi les trois sessions ordinaires annuelles, celle de juin est la plus importante pour OIDEI, car elle met particulièrement l'accent sur l'éducation.

Au cours de cette session, des résolutions clés sur le droit à l'éducation sont négociées, et la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation y présente son rapport.

-Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation.

À la suite de la présentation du rapport par la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Farida Shaheed, OIDEI a organisé une réunion privée avec elle et la Plateforme des ONG pour le droit à l'éducation. L'objectif était d'explorer comment la société civile peut soutenir efficacement son mandat. La discussion a porté sur son dernier rapport concernant la liberté académique et a permis d'obtenir des informations précieuses sur ses prochaines initiatives, notamment des visites de pays prévues et la préparation de son prochain rapport sur l'intelligence artificielle, qui sera présenté devant l'Assemblée générale à New York.

OIDEI a également participé activement à deux événements parallèles organisés par l'UNESCO et la Rapporteuse spéciale : l'un sur la liberté académique et l'autre sur le droit à l'éducation de la petite enfance. Alors que le premier événement approfondissait le contenu du rapport sur la liberté académique, le second mettait en évidence les bénéfices à long terme de l'accès à l'éducation de la petite enfance, tels qu'une augmentation des revenus tout au long de la vie, une meilleure inclusion sociale et de meilleurs résultats d'apprentissage aux étapes ultérieures.

-Autres événements parallèles et résolutions de la 56^e session.

Au cours de cette session, une attention particulière a été portée aux résolutions liées à l'éducation et aux droits de la famille. OIDEI a réaffirmé son engagement en faveur des droits de l'homme dans le domaine de l'éducation et a participé activement aux négociations informelles de la résolution sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, en plaidant pour l'inclusion d'une approche culturelle.

Nous avons également contribué et participé à un événement parallèle organisé par l'International Office of Catholic Education (OIEC), intitulé «Paralysis of the Education System: The Case of Haiti». Cet événement visait à mettre en lumière et à aborder la détérioration de la situation éducative en Haïti, aggravée par la crise sécuritaire et la prolifération des groupes armés.



1.1.1.3. 57^e session du Conseil des droits de l'homme

Genève (Suisse), 9 septembre-11 octobre 2024

Au cours de la 57^e session, OIDEI a participé activement aux discussions sur la protection des droits de l'enfant, le rôle de l'éducation dans la promotion de la paix et de la tolérance, ainsi que sur les droits des familles dans le contexte éducatif.



María Sol Caballero
Ancienne participante du Second Summer
University d'OIDEI

-Déclaration orale lors du panel sur une éducation de qualité pour la paix et la tolérance pour tous les enfants.

Lors de ce panel, María Sol Caballero, représentant OIDEI, a souligné l'importance pour les enfants de comprendre leur propre identité. Elle a indiqué que cette compréhension est essentielle pour développer des compétences telles que la négociation et le dialogue. Elle a insisté sur le fait que les enfants issus de groupes minoritaires, lorsque leur identité est niée, sont plus vulnérables à l'isolement et à la manipulation.

Favoriser le sentiment d'appartenance et valoriser la diversité contribue à une éducation qui encourage la paix et la tolérance dans nos sociétés pluralistes.

-Déclaration orale lors du débat général sur la protection du droit à l'éducation.

La représentante d'OIDEI, Josyane Zingg, a souligné que la garantie des droits de l'enfant commence par la mise en place de systèmes éducatifs pluralistes. En se référant à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, elle a rappelé le droit des parents de choisir l'éducation de leurs enfants.

Bien que des progrès aient été réalisés depuis 2016, elle a indiqué que de nombreuses familles sont encore confrontées à des obstacles financiers les empêchant d'exercer ce droit. Josyane Zingg a également exprimé ses préoccupations face à la polarisation croissante autour du pluralisme éducatif, en citant des pays comme la Corée du Nord, Cuba, l'Afghanistan et la Macédoine du Nord, où le pluralisme éducatif est activement nié. Elle a soutenu que cela reflète l'instrumentalisation de l'éducation par certains gouvernements pour réprimer les libertés individuelles, rendant d'autant plus urgente la défense de la liberté éducative. Sa déclaration s'appuyait sur les données du Freedom of Education Index 2023.

-Panel sur les obligations des États et le rôle de la famille dans la promotion des droits de l'homme.

Dans le cadre de la résolution 54/17 du Conseil des droits de l'homme, Josyane Zingg a réaffirmé l'engagement d'OIDEI en faveur du pluralisme éducatif et des droits des parents. Elle a souligné que les parents doivent pouvoir choisir l'éducation de leurs enfants, tout en rappelant que le droit à l'éducation appartient fondamentalement à l'enfant. Elle a également insisté sur le rôle essentiel des familles dans la mise en œuvre effective de ce droit, et sur la nécessité de les soutenir dans l'exercice de cette responsabilité.



Josyane Zingg
Advocacy and training officer d'OIDEI

-Engagement continu d'OIDEI en faveur de l'éducation et des droits de l'homme.

Tout au long de cette session de cinq semaines, OIDEI s'est activement engagé dans les résolutions clés liées à l'éducation et aux droits de la famille, réaffirmant son attachement aux droits de l'homme dans le domaine éducatif et soulignant le rôle essentiel des familles. OIDEI a également joué un rôle actif dans les négociations informelles de la résolution du Conseil des droits de l'homme sur l'éducation et la formation, en promouvant une approche culturelle qui respecte et reflète la diversité des perspectives.



1.1.1.4. Examen périodique universel (EPU) de la Norvège.

Genève (Suisse), avril–novembre 2024

Kristne Friskolers Forbund (KFF) s'agit de l'Association norvégienne des écoles chrétiennes indépendantes. Elle représente environ 150 établissements d'enseignement chrétiens à travers la Norvège, y compris des écoles primaires, secondaires et des établissements d'enseignement supérieur. Fondée en 1988, la KFF défend les droits et les intérêts des écoles chrétiennes et participe activement aux discussions sur les politiques éducatives.



Audun Ræen, Secrétaire général de Kristne Friskolers Forbund, et Josyane Zingg, Advocacy and training officer d'OIDEL

En 2023, le Parlement norvégien a adopté une loi restreignant l'approbation des écoles indépendantes si celles-ci sont jugées avoir un impact négatif sur les écoles publiques. Cette réglementation a entraîné le rejet de plusieurs demandes et, dans les faits, accorde aux autorités locales un droit de veto qui limite la création d'établissements éducatifs non gouvernementaux, compromettant ainsi les engagements internationaux de la Norvège en matière de droits de l'homme.

En réponse à cette situation, OIDEL, en collaboration avec Kristne Friskolers Forbund (KFF) et sept autres ONG, a soumis un rapport dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) de la Norvège, soulignant les implications de cette loi et formulant des recommandations visant à garantir le droit à l'éducation.

Le 4 novembre, lors de l'examen de la Norvège, les Missions permanentes des Pays-Bas et de la Thaïlande ont présenté la recommandation d'OIDEL devant le Conseil des droits de l'homme. Ce soutien international représente une avancée significative dans la défense de la liberté de l'enseignement.

1.1.1.5. Collaboration et suivi de la visite de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation aux États-Unis.

États-Unis, 29 avril–10 mai 2024

La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, invitée par l'administration américaine sous la présidence de Joe Biden, a effectué une visite officielle aux États-Unis afin d'évaluer les forces et les défis liés à la mise en œuvre du droit à l'éducation.

Au cours de sa visite, la Rapporteuse spéciale a rencontré des représentants de la société civile, des universitaires, des responsables gouvernementaux et des décideurs politiques. Farida Shaheed s'est rendue à Washington, D.C., ainsi que dans les États de l'Indiana et du Colorado.

OIDEL a suivi de près cette visite et a facilité ses échanges avec plusieurs experts en éducation, dont Ashley Berner (Director of the Johns Hopkins Institute for Education Policy et membre du comité exécutif d'OIDEL), Christy Wolfe (Senior Vice-president at the National Alliance for Public Charter Schools), Leslie Hiner (EdChoice), ainsi que Nicole Garnett et Diane Desierto (University of Notre Dame).

Le 6 mai, la Global Human Rights Clinic at the University of Notre Dame a organisé un séminaire dans l'Indiana avec la Rapporteuse spéciale afin de lui présenter le travail des acteurs non gouvernementaux. Le directeur d'OIDEL a été invité à participer à cette session par l'université.

Le rapport issu de cette visite sera publié et présenté lors de la 59^e session du Conseil des droits de l'homme, prévue pour juin 2025.



Farida Shaheed
Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation



1.1.2. Organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme

1.1.1.1. Forum social

-OIDEI plaide en faveur du financement public de l'éducation non gouvernementale au Forum social des Nations Unies.

Genève (Suisse), 31 octobre–1^{er} novembre 2024

Le Forum social est une rencontre annuelle convoquée par le Conseil des droits de l'homme. Il offre un espace unique de dialogue entre la société civile, les représentants des États membres et les organisations intergouvernementales autour d'un thème choisi par le Conseil. Cette année, l'accent a été mis sur la contribution du financement du développement à la promotion des droits de l'homme pour tous.

Lors de son intervention, Josyane Zingg, représentant OIDEI, a mis en évidence le lien entre le financement, le développement et l'autodétermination dans le cadre de la défense de la liberté de l'enseignement. Elle a soutenu que le financement public de l'éducation non gouvernementale est essentiel pour garantir le droit à l'autodétermination, en particulier pour les groupes minoritaires.

Elle a souligné que, selon la Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement, le droit à l'autodétermination est inhérent au droit au développement. Dans le domaine de l'éducation, ce principe se manifeste à travers la liberté d'enseignement. Par conséquent, si les États sont réellement engagés en faveur du financement du développement, ils doivent également l'être en faveur du financement du pluralisme éducatif.

1.1.2.2. Forum sur les questions relatives aux minorités

– Participation au panel d'experts des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités.

Genève (Suisse), 28–29 novembre 2024

Le Forum sur les questions relatives aux minorités est une plateforme clé de dialogue et de coopération sur les droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques. Organisé chaque année, le Forum réunit un large éventail d'acteurs, notamment des États, des organisations régionales, des ONG, des universitaires et des experts. Lors de sa 17^e session, les discussions ont porté sur les défis actuels et les bonnes pratiques visant à renforcer la représentation des minorités dans la vie publique, dans le but de faire progresser des solutions efficaces pour leur inclusion et leur participation.

Le Directeur d'OIDEI, Ignasi Grau, a été invité à intervenir dans un panel consacré à la représentation des minorités dans l'éducation, aux côtés de Jacqueline Hatch, Co-Director of the Refugee Educational Lab (REAL), et de David Smith, Professor at the School of Social and Political Sciences at the University of Glasgow.

Le panel a exploré les moyens par lesquels l'éducation peut soutenir les élèves issus de minorités, ainsi que l'importance d'impliquer ces communautés dans l'élaboration des politiques éducatives. Dans son intervention, Ignasi Grau a souligné que, si l'attention se porte souvent sur la manière dont les minorités sont représentées, il est encore plus essentiel de veiller à ce que le contenu dit « commun » ne soit pas en contradiction avec l'éthique des communautés qui y sont exposées. Il a insisté sur la nécessité pour les groupes minoritaires de participer activement à la définition de ce contenu commun, afin de pouvoir adhérer pleinement et à égalité aux valeurs et symboles partagés de la société.

Le panel a été suivi d'un dialogue interactif, au cours duquel des représentants de la société civile et des États ont soulevé d'autres préoccupations liées à la représentation des minorités dans l'éducation, notamment en ce qui concerne l'enseignement dans la langue maternelle, l'exclusion et la discrimination, ainsi que l'absence de consultation significative dans les politiques d'éducation publique.



1.1.3. UNESCO

1.1.3.1. UNESCO World Conference on Culture and Arts Education.

Abou Dhabi (Émirats arabes unis), 13–15 février 2024



Josyane Zingg
Advocacy and training officer OIDEL

L'UNESCO World Conference on Culture and Arts Education (WCCAE) a réuni des ministres, des agences des Nations Unies et des partenaires de l'UNESCO, dont OIDEL, afin de partager des bonnes pratiques et des idées innovantes dans le domaine de l'éducation culturelle et artistique. Toutes les sessions et les événements parallèles ont été organisés en accord avec le Cadre de l'UNESCO pour l'éducation à la culture et aux arts, officiellement adopté lors de la journée de clôture de la conférence.

Lors de la session thématique intitulée « Quality and Relevant Lifelong and Life-wide Learning, through and with Cultural Diversity », Josyane Zingg, au nom d'OIDEL, a souligné la valeur des différentes formes d'éducation culturelle en tant que modes d'apprentissage significatifs à toutes

Elle a également mis en avant le rôle central des parents en tant que vecteurs d'une éducation culturelle contextuelle et porteuse de sens, en particulier durant les premières années du développement de l'enfant. Pour cette raison, elle a souligné l'importance d'impliquer les familles à toutes les étapes des processus décisionnels qui façonnent les politiques d'éducation à la culture et aux arts.

1.1.3.2. 4th Geneva Dialogue on human rights in relation to the right to education.

Genève (Suisse), juin 2024

La quatrième édition du Geneva Dialogue on human rights in relation to the right to education s'est tenue au Bureau international d'Éducation (BIE-UNESCO), avec pour thème central le droit à l'éducation.

L'événement a été coorganisé par la Commission suisse pour l'UNESCO, l'UNESCO, l'Université de Genève, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le réseau REGARD.

Plus de 40 experts issus des Nations Unies, d'ONG, du monde académique et du secteur privé se sont réunis pour analyser les tendances actuelles et proposer des stratégies afin de répondre aux défis majeurs tels que la privatisation, la numérisation et les situations de crise ayant un impact sur l'éducation.

Représentant OIDEL, Ignasi Grau a participé activement aux discussions, soulignant le rôle essentiel des parents dans la pleine réalisation du droit à l'éducation.

Ashley Berner, membre du comité exécutif d'OIDEL, est également intervenue en insistant sur la nécessité d'intégrer le pluralisme comme un élément structurel des cadres éducatifs.



Session de travail lors du 4th Geneva Dialogue on human rights in relation to the right to education.



1.1.3.3. 1st UNESCO Forum on Private Supplementary Tutoring.

Paris (France), 28–29 octobre 2024

Le siège de l'UNESCO a accueilli le forum «Private Supplementary Tutoring: A Multi-Stakeholder Dialogue for the Common Good», qui s'est concentré sur le phénomène croissant de l'éducation complémentaire privée.

Tout au long de l'événement, les participants ont souligné que le private tutoring ne devrait pas être perçu uniquement comme un problème, mais plutôt comme un symptôme des défaillances systémiques et du financement insuffisant des écoles non gouvernementales. Lors de son intervention, Oïdel a mis en évidence le lien entre la qualité de l'éducation, l'équité et l'accessibilité pour les familles.

Parmi ses propositions, Oïdel a insisté sur la nécessité d'investir dans le renforcement des systèmes éducatifs en embauchant des enseignants qualifiés, en mettant à jour les programmes et en améliorant l'allocation des ressources. L'organisation a également souligné l'importance de mettre en place des évaluations nationales régulières pour identifier les lacunes d'apprentissage et réduire la dépendance au tutorat externe, ainsi que l'urgence de renforcer l'engagement des parents en collaboration avec les écoles et les autorités publiques.

1.2. Union européenne

1.2.1. Parlement européen

1.2.1.1. Seminar at the European Parliament: "Educational Pluralism: A pillar for freedom in education".

Bruxelles (Belgique), 14 février 2024



Gonzalo Sanz-Magallón (CEU-CEFAS) présentant le rapport "Freedom of Education Enhances Equity and Reduces Economic Inequality"

Un événement majeur sur le rôle de la liberté de l'enseignement dans le renforcement des démocraties s'est tenu au Parlement européen. Coorganisé par l'Oïdel, l'EMIE, le CEU-CEFAS, l'ECNAIS et le Parti populaire européen (PPE), le séminaire a réuni des décideurs politiques, des éducateurs et des acteurs clés du secteur de l'éducation.

Les discussions ont porté sur la nécessité d'un cadre juridique garantissant la diversité des modèles éducatifs, l'autonomie des programmes scolaires et un financement public équitable pour toutes les écoles.

Lors de l'événement, des études ont été présentées montrant une corrélation positive entre une plus grande liberté éducative, une satisfaction de vie plus élevée et une répartition plus équitable des richesses.

Le Directeur d'Oïdel, Ignasi Grau, a souligné que la liberté de l'enseignement est essentielle pour des démocraties cohésives, en faisant référence à l'étude «Freedom of Education Enhances Equity and Reduces Economic Inequality», élaborée par le CEU-CEFAS en collaboration avec Oïdel.



Séance de travail avec l'eurodéputée Isabel Benjumea (PPE)



1.2.2. "New Direction" Academy.

Dublin (Irlande), 16-19 septembre 2024



De gauche à droite : Dan Pitt, Research Fellow dans University of Buckingham; Ignasi Grau, Directeur d'OIDEI ; et Patrick Coyle, vice-président de la Young America's Foundation.

OIDEI a participé à la New Direction Academy, organisée par New Direction, le groupe de réflexion des European Conservatives and Reformists (ECR). Cet événement de quatre jours a rassemblé une nouvelle génération d'étudiants désireux de s'engager autour d'idées novatrices dans les domaines de la culture, de la politique, de l'économie et des droits fondamentaux.

L'Academy a accueilli des intervenants et experts de haut niveau abordant des enjeux contemporains majeurs, avec des thématiques telles que la liberté éducative en Europe, la place de l'Europe dans le monde, et le conservatisme européen après les élections.

Lors de l'Academy de cette année, l'OIDEI a occupé le devant de la scène pour présenter Le Freedom of Education Index 2023, offrant des éclairages précieux sur l'état de la liberté d'enseignement en Europe. Ignasi Grau, représentant d'OIDEI, a également animé un débat stimulant aux côtés de Patrick Coyle, vice-président de la Young America's Foundation, et de Dan Pitt, Research Fellow dans University of Buckingham. Les échanges ont été dynamiques et enrichissants, centrés sur les défis et les opportunités liés à la liberté de l'enseignement en Europe.

1.3. Conseil de l'Europe

1.3.1. Symposium on "Education, Citizenship, Subsidiarity" organisé par UMAEC.

Strasbourg (France), 27 mai 2024



Josyane Zingg lors de la présentation du Freedom of Education Index 2023

Ce symposium a réuni des participants pour discuter du rôle des ONG au sein des grandes institutions internationales, telles que le Conseil de l'Europe à Strasbourg, l'UNESCO à Paris, l'Union européenne à Bruxelles et les Nations Unies à Genève, à travers le prisme du principe de subsidiarité. L'OIDEI a été invité à intervenir sur le thème de la liberté de l'enseignement en Europe.

Représentant OIDEI, Josyane Zingg a abordé la situation de la liberté éducative en Europe, en soulignant ses fondements en droit international, les droits des parents et les obligations des États, tels qu'énoncés à l'article 13 du International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (ICESCR).

S'appuyant sur les données du Freedom of Education Index 2023, elle a présenté des exemples de pays comme les Pays-Bas et la Belgique, où un financement public complet des écoles non gouvernementales, y compris les salaires des enseignants et les infrastructures, permet à toutes les familles d'exercer leur droit de choisir l'éducation de leurs enfants sans obstacle financier.



1.4 Présentations du Freedom of Education Index 2023

Ce rapport, élaboré par OIDEL et FUNCIVA en collaboration avec UNIR, constitue une contribution majeure à l'analyse mondiale et à la promotion des droits et libertés en matière d'éducation. Grâce aux contributions de plus de 50 experts issus de diverses disciplines, il repose sur des bases académiques et méthodologiques solides.

Ancré dans l'article 26.3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme le droit prioritaire des parents de choisir l'éducation de leurs enfants, le Freedom of Education Index offre un aperçu global du pluralisme éducatif, fondé sur une recherche menée pendant dix mois en 2023.

L'étude couvre 157 pays. Si seulement six d'entre eux (dont Cuba, l'Érythrée, la Corée du Nord et l'Afghanistan) ne reconnaissent pas la liberté éducative dans leur législation nationale, 101 pays offrent un certain niveau de protection constitutionnelle, que ce soit par la reconnaissance du choix parental, la mention explicite de cette liberté ou le soutien aux écoles non gouvernementales.

À l'échelle mondiale, on observe une tendance modérément positive à la reconnaissance de cette liberté depuis 2002, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne. Toutefois, une polarisation politique croissante demeure, en particulier autour du financement public, de la réglementation des écoles et de l'enseignement à domicile.

1.4.1. International School Choice and Reform Conference.

Madrid (Espagne), 4–7 janvier 2024

Cette année, la conférence s'est tenue à Madrid plutôt que dans son lieu habituel en Floride. Dans le cadre de ce forum académique international, axé sur le financement des écoles, le libre choix éducatif et les préoccupations parentales, OIDEL a présenté les premières conclusions de son dernier rapport.

L'événement a offert une occasion précieuse de comparer les résultats de recherches et d'engager un dialogue avec des universitaires et des représentants de la société civile venus du monde entier.

1.4.2. "Brussels Considerations" meeting.

Bruxelles (Belgique), 30 janvier 2024

Le "Brussels Considerations" meeting, a rassemblé des représentants d'écoles chrétiennes évangéliques dans un espace de dialogue et d'échange. OIDEL a participé aux côtés d'organisations telles que l'Association of Christian Schools International (ACSI) et Christian Concern (Royaume-Uni).

1.4.3. General Assembly of the European Committee for Catholic Education (CEEC).

Bergen (Norvège), 26–27 avril 2024

The European Committee for Catholic Education (CEEC) a réuni ses associations nationales membres afin de partager leurs expériences et de discuter des défis communs auxquels l'enseignement catholique est confronté en Europe. Le CEEC représente des institutions éducatives de 27 pays.



Ignasi Grau Director d'OIDEL



1.4.4. Présentation officielle au Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE-UNESCO), en collaboration avec la Mission permanente de la Thaïlande.

Genève (Suisse), 8 mai 2024

Le Bureau international d'Éducation de l'UNESCO (BIE-UNESCO) à Genève et OIDEI ont coorganisé le lancement officiel de la cinquième édition du Freedom of Education Index. Cette dernière édition a été élaborée par OIDEI, FUNCIVA et UNIR. L'événement a été coparrainé par la Mission permanente de la Thaïlande. Ce rapport propose une analyse mondiale de la reconnaissance et de la mise en œuvre de la liberté de l'enseignement.

L'événement a réuni des experts internationaux en éducation ainsi que des représentants de haut niveau. S.E. Mme Usana Berananda, ambassadrice de Thaïlande, a ouvert la session, suivie d'une présentation des principales conclusions par Ignasi Grau et Josyane Zingg d'OIDEI. Des contributions ont également été apportées par Svein Oesttveit (BIE-UNESCO) et Pradeep Wagle (OHCHR).

1.4.5. Universitat Internacional de Catalunya.

Barcelona (Espagne), 14 juin 2024

La liberté de l'enseignement en tant que droit humain a été le thème central du séminaire organisé par la Faculté d'éducation de l'UIC Barcelona, au cours duquel le Freedom of Education Index 2023 a été présenté. L'événement a offert un espace académique de réflexion sur le rôle du pluralisme éducatif dans les cadres internationaux des droits de l'homme et sur son application dans les systèmes scolaires contemporains. Parmi les participants figurait l'actuel ministre régional de l'Éducation.



Enric Vidal, doyen de l'UIC, présentant Ignasi Grau, Directeur d'OIDEI

1.4.6. National Charter Schools Conference with EdChoice and the National Alliance for Public Charter Schools (NAPCS).

Boston (États-Unis), juin-juillet 2024

The National Charter Schools Conference (NCSC) est le plus grand événement dédié aux écoles à charte aux États-Unis. Représentant OIDEI, Ignasi Grau a souligné l'importance de proposer des environnements éducatifs diversifiés et innovants. Il a participé à une table ronde aux côtés de Robert Enlow (EdChoice) et de Robin Lake, Director of the Center on Reinventing Public Education, pour discuter des défis et des opportunités liés au modèle des écoles à charte.

Ashley Berner, membre du comité exécutif d'OIDEI, a également pris part à l'événement. Elle y a présenté son ouvrage « Educational Pluralism and Democracy », suscitant une discussion approfondie sur les moyens de garantir la diversité éducative tout en respectant les principes démocratiques.

1.4.7. Congrès des députés (Espagne).

Madrid, 1^{er} octobre 2024

En collaboration avec FUNCIVA, le Freedom of Education Index 2023 a été présenté au Congrès des députés espagnol.



L'événement était présidé par les députés Nacho Martín Blanco et María del Mar González Bella, qui ont accueilli plus de 120 participants.

De gauche à droite : José María Beneyto (FUNCIVA) ; Teresa Martínez et Ignasi Grau (OIDEI) ; Nacho Martín (PP) ; Albert Guivernau (Civismo) ; et María del Mar González Bella (PP)



1.5. Autres événements

1.5.1. Participation au GHEX Forum in Manchester.

Manchester (Royaume-Uni), 11-13 juillet 2024

Des éducateurs à domicile, des décideurs politiques et des chercheurs se sont réunis à Manchester, au Royaume-Uni, à l'occasion de la première conférence en présentiel du Global Home Education Exchange (GHEX) depuis 2018.

Cet événement marquant a constitué une plateforme essentielle de dialogue, de partage de connaissances et de collaboration entre les leaders mondiaux de l'éducation à domicile. Oïdel a été invitée à y participer, présentant les principales conclusions du Freedom of Education Index 2023 et intervenant lors de deux séminaires.

Le forum a réuni des représentants de plus de 20 pays, enrichissant les échanges sur la situation de l'éducation à domicile dans des contextes juridiques, culturels et politiques variés. Les thématiques abordées comprenaient la recherche, le leadership, le plaidoyer et le soutien aux familles pratiquant l'enseignement à domicile.

1.5.2. Participation à la 103rd Annual General Assembly of the European Committee for Catholic Education (CEEC).

Strasbourg (France), 14-15 octobre 2024

La 103rd Annual General Assembly of the European Committee for Catholic Education (CEEC) a réuni des responsables de l'enseignement catholique afin de réfléchir aux défis et aux opportunités liés à la liberté de l'enseignement.



De gauche à droite : Ignasi Grau, directeur d'Oïdel ; Louis-Marie Piron, secrétaire général du CEEC ; et Paul Meany, président du CEEC.

Dans ce cadre, Oïdel a présenté son travail de plaidoyer international auprès des Nations Unies, de l'UNESCO et des institutions européennes, en mettant particulièrement l'accent sur le Freedom of Education Index 2023. Oïdel a également annoncé la prochaine édition de son Summer University, un forum international consacré aux droits de l'homme, à l'éducation et aux politiques publiques.

Les participants ont visité le Parlement européen, où ils ont engagé un dialogue sur le rôle de l'Union européenne dans la protection de la diversité éducative et des valeurs démocratiques. Oïdel a réaffirmé son engagement à poursuivre sa collaboration avec le CEEC afin de maintenir la liberté de l'enseignement au cœur de l'agenda international.



FORMATIONS

- 2.1. “Human Rights and Environmental Rights” en collaboration avec Universidad de los Hemisferios.....16**
- 2.2. Summer University “Human Rights, Education, and Sustainability” – 2^e édition, organisée en collaboration avec Global Human Rights Clinic of Notre Dame Law School et le département ERDIE de l’Université de Genève.....16-17**
- 2.3. “Governance and Working Methods for the Implementation of the 2030 Agenda” – 5^e édition, organisée en collaboration avec UNESCO Chair on Democratic Citizenship and Cultural Freedom à l’Universidad de La Rioja.....17**
- 2.4. “Human Rights and Global Security” en collaboration avec l’Universidad de Extremadura.....17**

FORMATIONS



2.1. "Human Rights and Environmental Rights" en collaboration avec Universidad de los Hemisferios.

Genève (Suisse), 2-5 avril 2024



Les étudiants du cours «Human Rights and Environmental Rights»

OIDEL a collaboré pour la première fois avec l'Universidad de los Hemisferios (Quito, Équateur) dans le cadre du cours "Human Rights and Environmental Rights", destiné aux étudiants en master de droit. L'initiative a combiné des sessions académiques, des visites institutionnelles et des expériences pratiques au sein du système international des droits de l'homme.

Les participants ont exploré des thématiques clés telles que la liberté d'expression, l'intelligence artificielle dans l'éducation et les droits des peuples autochtones, en échangeant directement avec des représentants des Nations Unies, de l'UNESCO et d'autres organisations.

Ils ont également visité la Mission permanente de l'Équateur auprès des Nations Unies et ont participé à une simulation de l'Examen périodique universel, approfondissant ainsi leur compréhension de la protection des droits fondamentaux.



Les étudiants du cours 'Human Rights and Environmental Rights' avec Ana Luiza Massot Thompson-Flores, Directeur du Bureau de liaison de l'UNESCO à Genève (centre)

2.2 Summer University "Human Rights, Education, and Sustainability" – 2^e édition, organisée en collaboration avec Global Human Rights Clinic of Notre Dame Law School et le département ERDIE de l'Université de Genève.

Genève (Suisse), 18-21 juin 2024



Les étudiants du cours «Human Rights, Education, and Sustainability» avec Farida Shaheed, Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, et Leslie Hiner, vice-présidente des affaires juridiques chez EdChoice (au centre).

Dans le but de renforcer la défense du droit à l'éducation dans une perspective fondée sur les droits humains, la deuxième édition du Summer University a été organisée par OIDEL, en collaboration avec le département ERDIE de l'Université de Genève et la Global Human Rights Clinic of Notre Dame Law School. Le cours a réuni 27 participants de divers pays, leur fournissant des outils pour promouvoir ce droit dans leurs contextes locaux, en accord avec les cadres internationaux.

Tout au long du programme, des sessions animées par des experts ont abordé les mécanismes de protection des Nations Unies, le rôle de la société civile, le pluralisme éducatif, l'éducation aux droits humains et la citoyenneté mondiale.



Les participants ont également visité des institutions clés telles que le BIE-UNESCO et le Conseil des droits de l'homme, acquérant ainsi une compréhension directe des espaces de décision internationaux. Un moment fort du cours a été une session privée avec Farida Shaheed, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation, qui a offert aux participants une occasion unique d'échanger directement avec une figure clé du système international des droits de l'homme.

2.3 "Governance and Working Methods for the Implementation of the 2030 Agenda" – 5^e édition, organisée en collaboration avec UNESCO Chair on Democratic Citizenship and Cultural Freedom à l'Universidad de La Rioja.

Genève (Suisse), 16–18 septembre 2024



Ignasi Grau Directeur d'OIDEL



Josyane Zingg
Advocacy and training officer d'OIDEL

En collaboration avec UNESCO Chair on Democratic Citizenship and Cultural Freedom dans l'Universidad de La Rioja, un programme de formation a été organisé à l'intention de représentants du secteur public sur l'Agenda 2030, dans une perspective fondée sur les droits humains. Les participants ont exploré des thématiques clés telles que les droits de l'enfant, la liberté de l'enseignement et le changement climatique, tout en échangeant avec des institutions internationales, notamment la Mission permanente de l'Espagne auprès des Nations Unies, renforçant ainsi leur compréhension des mécanismes de protection des droits fondamentaux.

2.4 "Human Rights and Global Security" en collaboration avec l'Universidad de Extremadura

Genève (Suisse), 29 octobre–1^{er} novembre 2024

OIDEL a repris sa collaboration avec l'Universidad de Extremadura (Espagne) afin d'offrir une formation spécialisée en droits humains aux membres des forces de sécurité de la région. Le cours a abordé des thématiques telles que la sécurité routière, le travail des enfants, l'usage de la force, le racisme et la prévention de la torture, en établissant des liens entre les pratiques locales de sécurité et les cadres internationaux des droits de l'homme.



Les participants du cours «Human Rights and Global Security», en collaboration avec l'Universidad de Extremadura



Les participants du cours «Human Rights and Global Security», en collaboration avec l'Universidad de Extremadura

Les participants ont également visité le Palais des Nations à Genève, renforçant ainsi le lien entre leur travail quotidien et les principes universels des droits de l'homme.



PUBLICATIONS

3.1. Publications d'OIDEL	19
3.1.1. Freedom of Education Index 2023	
3.2. Autres publications	19
3.2.1. "To what extent can parental rights be limited by 'Minimum educational standards as may be laid down or approved by the State'?" Article publié sur Taylor & Francis Online	
3.3. Contenu sur les plateformes numériques	20
3.3.1. "Analysis of the Freedom of Education Index 2023" – conversation avec Ignasi Grau et Miguel Rodríguez Blanco	
3.3.2. "Freedom of education around the world" – conversation avec Ignasi Grau et Ramón Expósito	
3.3.3. "En España, las familias gozan de bastante libertad de enseñanza" – interview avec Ignasi Grau	



3.1. Publications d'OIDEL

3.1.1. Freedom of Education Index 2023



Couverture du Freedom of Education Index 2023

Ce rapport, élaboré par OIDEL et FUNCIVA, en collaboration avec l'Universidad Internacional de La Rioja (UNIR), constitue une contribution significative à l'analyse et à la promotion des droits et libertés en matière d'éducation au niveau mondial. La recherche a mobilisé plus de 50 experts de premier plan issus de divers domaines, renforçant ainsi son caractère multidisciplinaire et sa solidité académique.

Il convient de souligner que l'étude s'appuie sur l'article 26.3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui stipule : « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. » Cette référence met en lumière le rôle central des parents dans les décisions éducatives, en accord avec les principes de liberté de l'enseignement et de respect des droits humains.

Le Freedom of Education Index est le fruit de dix mois de recherche menés en 2023 par une équipe internationale et multidisciplinaire.

L'objectif de ce rapport est de fournir un aperçu clair et actualisé de l'état du pluralisme éducatif dans le monde, tout en encourageant le débat public sur l'importance de ce droit pour le développement des générations futures et le renforcement de sociétés plus libres et plus diversifiées.

L'étude analyse 157 pays. Parmi eux, seuls six, dont Cuba, l'Érythrée, la Corée du Nord et, plus récemment, l'Afghanistan, ne reconnaissent pas la liberté de l'enseignement dans leur législation nationale. En revanche, 101 pays offrent une certaine forme de protection constitutionnelle, que ce soit par la reconnaissance explicite de cette liberté, la garantie du droit des parents à choisir l'éducation de leurs enfants, ou l'autorisation du fonctionnement d'écoles non gouvernementales.

À l'échelle mondiale, on observe depuis 2002 une tendance modérément positive vers la reconnaissance formelle de la liberté comme dimension du droit à l'éducation, en particulier dans des régions telles que l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne. Toutefois, l'étude met également en évidence une polarisation politique croissante autour de l'interprétation et de la mise en œuvre de cette liberté, notamment dans les débats relatifs au financement public, aux normes minimales applicables aux différents types d'écoles, et à la reconnaissance de l'enseignement à domicile.

3.2. Autres publications

3.2.1. "To what extent can parental rights be limited by 'Minimum educational standards as may be laid down or approved by the State'?"

Article publié sur Taylor & Francis Online, 9 octobre 2024

Dans cet article, Ignasi Grau explore l'une des questions les plus complexes du débat éducatif actuel : l'État peut-il imposer des normes minimales qui limitent le droit prioritaire des parents de choisir l'éducation de leurs enfants ? À travers une analyse rigoureuse des instruments internationaux des droits de l'homme, l'article examine les limites légitimes de l'autorité de l'État et propose une défense argumentée du pluralisme éducatif.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0161956X.2024.2407246>



3.3. Contenu sur les plateformes numériques

3.3.1. "Analysis of the Freedom of Education Index 2023", conversation avec Ignasi Grau et Miguel Rodríguez Blanco.

YouTube, 9 juillet 2024



De gauche à droite : Miguel Rodríguez Blanco catedrático de Derecho Eclesiástico del Estado por la Universidad de Alcalá, Ignasi Grau Directeur d'OIDEL, et José María Beneyto Directeur de FUNCIVA

Que révèle le Freedom of Education Index 2023 sur le pluralisme éducatif à l'échelle mondiale ? Dans cette conversation, Ignasi Grau et Miguel Rodríguez Blanco catedrático de Derecho Eclesiástico del Estado por la Universidad de Alcalá, analysent les principales conclusions du rapport, leur portée politique ainsi que leurs implications pour les systèmes éducatifs nationaux. Un outil précieux pour comprendre l'état actuel de la liberté éducative. Le débat a été modéré par José María Beneyto, Directeur de Fundación Ciudadanía y Valores (FUNCIVA).

<https://www.youtube.com/watch?v=tv2LvJXrCmE&t=3135s>

3.3.2. "Freedom of education around the world", conversation avec Ignasi Grau et Ramón Expósito.

YouTube, 1^{er} novembre 2024

Dans une perspective comparative, Ignasi Grau s'entretient avec Ramón Expósito, professeur de lycée, sur les avancées, les défis et les tensions liés à la liberté de l'enseignement à l'échelle internationale.

La discussion met en lumière les bonnes pratiques ainsi que les obstacles persistants qui empêchent de nombreuses familles d'exercer pleinement ce droit.



De gauche à droite : Ignasi Grau, Directeur d'OIDEL, et Ramón Expósito

<https://www.youtube.com/watch?v=NsxpWYxj84A&t=1402s>

3.3.3 "En España, las familias gozan de bastante libertad de enseñanza", interview avec Ignasi Grau

Magisterio, 5 novembre 2024

Dans cet entretien publié par Magisnet, Ignasi Grau analyse le contexte espagnol, en soulignant que les familles en Espagne bénéficient d'un niveau élevé de liberté d'enseignement par rapport à d'autres pays. Il alerte toutefois sur les pressions politiques qui pourraient menacer ce droit, notamment en ce qui concerne le financement public et la reconnaissance du pluralisme scolaire.

<https://www.magisnet.com/2024/11/ignasi-grau-oidel-en-espana-las-familias-gozan-de-bastante-libertad-de-enseanza/>

ÉQUIPE D'OIDEL 2024



Ignasi Grau
Director



Josyane Zingg
Advocacy and training officer



Teresa Martínez
Présidente



Claire de Lavernette
Représentante d'OIDEL auprès
du Conseil de l'Europe



Josep-Manuel Prats
Secrétaire général



REMERCIEMENTS

Chers amis et collaborateurs,

Comme vous pourrez le constater dans ce rapport d'activités, l'année 2024 a une fois de plus été riche en initiatives et en engagement. Je peux affirmer que toute l'équipe d'OIDEI a déployé tous les efforts possibles pour que le pluralisme éducatif et l'approche fondée sur les droits humains restent au cœur des discussions internationales.

Cela n'aurait pas été possible sans le soutien et le dévouement de nombreuses personnes.

Tout d'abord, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous nos partenaires et collaborateurs. Sans leur appui, nous n'aurions pas pu atteindre autant de forums ni mener à bien les actions que nous réalisons. Nous sommes sincèrement reconnaissants pour la confiance croissante accordée à ce projet commun, qui nous permet de continuer à promouvoir la liberté dans l'éducation.

Ensuite, nos remerciements les plus sincères s'adressent aux membres du Comité exécutif d'OIDEI, qui, ces dernières années, ont fait preuve d'un engagement exceptionnel envers notre travail et notre mission. Leur soutien, leurs orientations et leur expertise ont donné un nouvel élan à OIDEI dans cette étape enthousiasmante.

Enfin, nous souhaitons remercier toute l'équipe d'OIDEI qui nous a accompagnés tout au long de l'année 2024. Nous assurons à tous les lecteurs que le dévouement de l'équipe à la mission de notre organisation se reflète pleinement dans les pages qui suivent.

Avec toute notre gratitude,

L'équipe d'OIDEI



OIDEL Kyoto Building c/o COE, Chemin du Pommier 42, 1218 Le Grand Saconnex, Suisse



+41 22 789 29 49



<https://www.oidel.org/>



oidel@oidel.org